
M É C H A N I Q U E.

R A P P O R T

fait à l'Académie

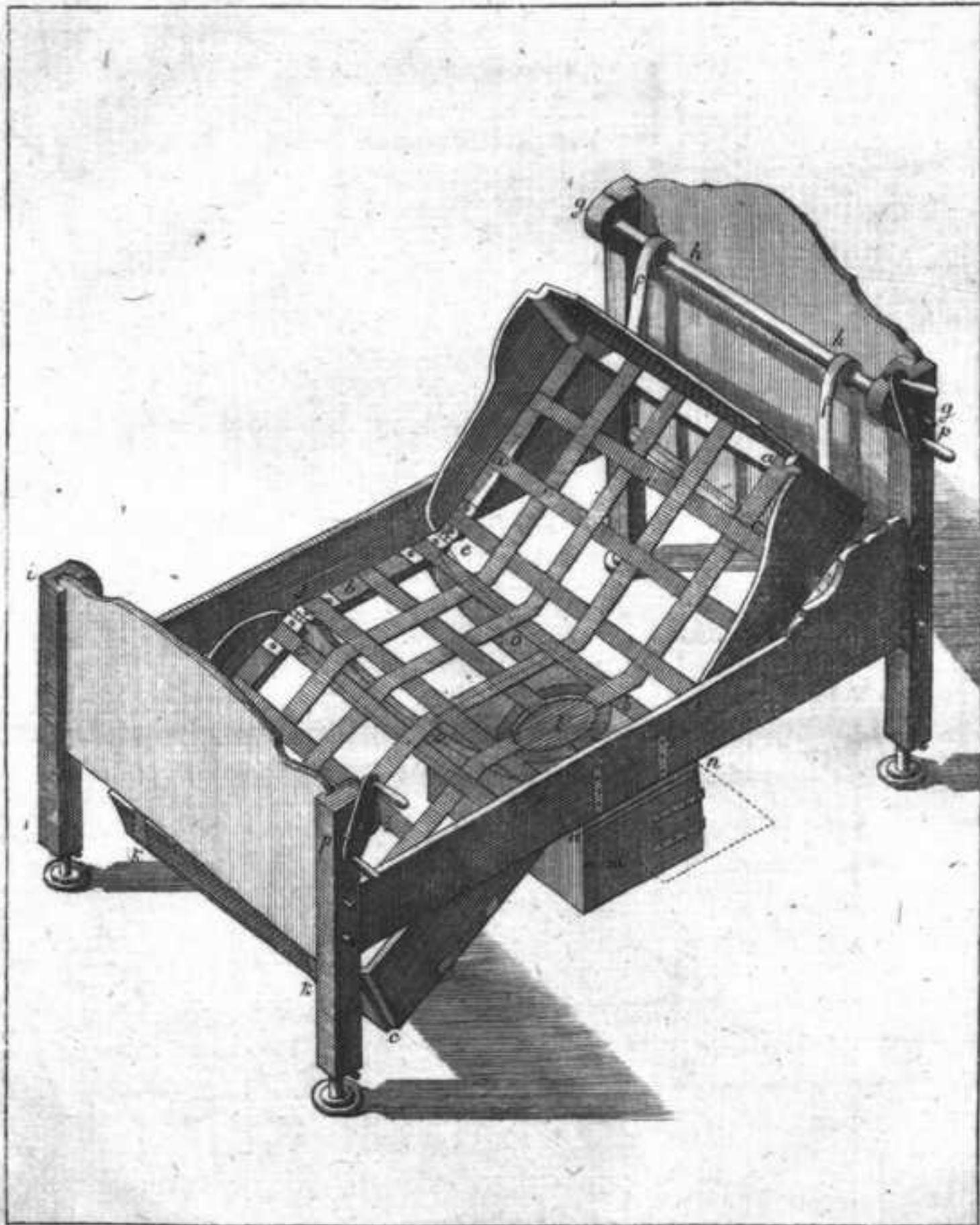
au sujet d'un Mémoire manuscrit du R. P. KNOLL.

P A R M. L A M B E R T.

Le but de l'Auteur est de rendre les lits commodes aux malades, & surtout à ceux qui par épuisement sont hors d'état de se lever, ou qui ne sauroient le faire sans douleur. Ces malades, réduits à la dure nécessité d'être toujours couchés, se trouvent soulagés en quelque sorte, lorsque tout au moins dans la manière d'être couchés ils peuvent jouir de quelque changement. Tantôt ils souhaitent d'avoir la tête élevée, tantôt ils veulent être comme s'ils étoient assis, tantôt c'est une position toute horizontale qu'ils préfèrent. Et tout cela doit se faire sans qu'ils cessent d'être couchés dans le lit. La question est donc, comment le lit peut être construit en sorte qu'il satisfasse à ces différens besoins?

Voilà le problème que l'Auteur s'est proposé, & qu'il me paroît avoir assez bien résolu. Pour en juger on n'a qu'à jeter les yeux sur la Pl. A. Figure qu'il a jointe à son Mémoire. Elle représente le bois de lit, & on voit que c'en est surtout le fond qui doit fixer l'attention.

Ce fond est composé de trois pièces, qui peuvent être repliées l'une vers l'autre. Celle du milieu *bb* garde une position horizontale & immobile. La première *aa* se replie au moyen des charnières *ee*, en sorte que par ce moyen la tête & le corps du malade puissent être haussés autant qu'il le souhaite. Cela se fait en tournant la manivelle *g* en sorte que les sangles *f, f* attachées à la pièce *a* & à l'essieu cylindrique *hh* montent.



La troisieme partie *cc* se replie également au moyen des charnières *dd* en sorte que les pieds du malade peuvent pencher vers en bas. La manivelle *i* fait également tourner un essieu cylindrique de dessus lequel se devident les sangles *kk* attachées au fond *c*.

De cette maniere on conçoit sans peine, qu'on peut élever la partie *aa* & abaisser la partie *cc* au point que le malade peut être assis dans son lit sur la partie du milieu *bb* comme sur une chaise.

Mais cette partie doit encore tenir lieu de chaise percée. Pour cet effet les bandes ou sangles qui sans cela se croiseroient en *l*, sont attachées à un anneau de fer enduit de cuir. Au-dessous de cet anneau se trouve une caisse, dont on peut ouvrir & fermer la porte *m* lorsqu'on y place ou qu'on en retire le vase. Le couvercle de cette caisse est une planche *nn* qu'on fait sortir & rentrer en la glissant dans les rainures du bord de la caisse.

Cette caisse est affermie à deux bois très forts *oo*, dont le dessus est courbé ou excavé en sorte que quand même les sangles se prêtant au poids du malade, se plieroient vers le bas, elles ne parviendroient pas à toucher ces bois *oo*, qui incommoderoient le malade.

Le matelas qui couvre le fond du lit doit avoir en *l* un trou un peu moins grand que l'anneau. On conçoit que c'est par la même raison qui exige l'anneau, la caisse & son tiroir.

Si le malade a encore assez de force pour tourner les manivelles & pour tirer & remettre les clous *p, p* qui les arrêtent, il se donnera sans autre aide les positions qu'il souhaite d'avoir.

Il est facile d'imaginer un mécanisme pour qu'il puisse faire sortir & rentrer la planche *nn* qui en forme de tiroir sert de couvercle à la caisse.

